

# PROCEDURE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS

(Applicable dans toutes les ligues depuis le 1<sup>er</sup> mars 1998).

PROFIL DU DEMANDEUR		PIECES A FOURNIR (CERTIF. CONFORMES)	NIVEAU DISPENSE ACCORDEE	NECESSITE D'UNE EVALUATION	NIVEAU D'ENTREE FORMATION INITIALE
<b>ETUDIANTS EPS</b>					
<b>Titulaire DEUG 1</b>		- Photocopie examen Deug 1 - Attestation option Basket	ANIMATEUR	NON	INITIATEUR
<b>Titulaire DEUG 2</b>		- Photocopie examen Deug 2 - Attestation option Basket	INITIATEUR	OUI Evaluation Initiateur	ENTRAINEUR Jeunes ou Juniors
<b>Licence STAPS</b>		- Photocopie examen - Attestation option Basket	INITIATEUR	NON	ENTRAINEUR Jeunes ou Juniors
<b>Professeur EPS</b>		- Photocopie diplôme - Attestation option Basket	ENTRAINEUR Jeunes	NON Participation recommandée Entraîneur juniors	ENTRAINEUR REGIONAL
<b>JOUEURS</b>					
<b>PRO A</b> ↑ <b>PRO B</b> ↓ ↔ <b>LFB</b>	En activité	Attestation par la LNB de la situation de joueur professionnel	ENTRAINEUR Jeunes	NON Participation recommandée Entraîneur Juniors	ENTRAINEUR  REGIONAL
	en arrêt depuis - 5 ans	Attestation par LNB d'une participation de 100 matches minimum.	ENTRAINEUR Juniors	OUI Entraîneur Evaluation jeunes	
	en arrêt depuis + 5 ans	Attestation par la LNB d'une activité de joueur professionnel		NON Participation recommandée Initiateur	ENTRAINEUR  Juniors ou Jeunes
<b>NF1 NM1</b>	en activité	Attestation du Président de la Commission Sportive Fédérale	INITIATEUR		
<b>ESPOIRS Joueurs/ Joueuses de Ch de France</b>	Centre Formation	Attestation LNB	ANIMATEUR	NON	INITIATEUR
	International Jeunes	Attestation DTBN			
<b>ENSEIGNANTS</b>					
<b>De l'Education Nationale</b>		Justificatif de la qualité d'enseignant	ANIMATEUR	NON	INITIATEUR
<b>D'une Collectivité Locale</b>		Attestation Municipale	INITIATEUR	NON	ENTRAINEUR Jeunes ou Juniors
<b>Brevet d'Etat d'une autre discipline</b>		Copie du diplôme B.E.		Participation recommandée Initiateur	

***Les demandes de dispense sollicitées par des joueurs ou entraîneurs étrangers seront  
examinées par la DTBN  
Applicable au 1<sup>er</sup> Septembre 2002***